

DEC180367DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Stéphane Dhersin, directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC172509DAJ du 31 août 2017 portant nomination de M. Jean-Stéphane Dhersin aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) ;

Vu le projet de convention portant création du réseau international de recherche « *Indo-French Center For Applied Mathematics* » (IFCAM) conclu entre le CNRS, l'Indo-French Center for the promotion of advanced research, l'Indian institute of science, Bangalore, l'Ecole Polytechnique, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), l'Université Nice-Sophia Antipolis, l'Université Paul Sabatier Toulouse III et l'Université de Pau et des pays de l'Adour ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Jean-Stéphane Dhersin, directeur adjoint scientifique de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président - directeur général du CNRS, la convention susvisée portant création du réseau international de recherche « *Indo-French Center For Applied Mathematics* » (IFCAM).

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2018

Le président - directeur général

Antoine Petit

